

Cas et fonctions (1)

P. Sériot



Théories de l'antiquité

On raisonne jusqu'à aujourd'hui avec un appareil conceptuel mis au point par Aristote et les stoïciens



Grèce : *Denys le Thrace* (170-90 av. JC)

Τεχνή (vers 90 av. JC)

8 parties du discours

ὄνομα

ῥήμα

«casuel» : définition
morphologique et
sémantique



- nom (substantif)
- adjectif
- verbe
- adverbe
- préposition
- conjonction
- pronom
- article

les huit âges de la vie

Rome : **Varron** (116-27 av. JC)

De lingua latina (47-43 av. JC)

querelle entre

«**anomalie**» et «**analogie**»

stoïciens :
la langue échappe à
des structures
identifiables

grammairiens
alexandrins :
il y a une *ratio* (un *logos*)
qui structure la langue

- nom (substantif)
- adjectif
- verbe
- adverbe
- préposition
- conjonction
- pronom
- article ???

-> se sortir du problème : l'invention des interjections (eheu!)

Rome : **Varron** (116-27 av. JC)

étymologie

declinatio

syntaxe

extraordinaire

économie:

nombre restreint
de termes de base

un trait
fondamental
du langage :

rendement énorme des
morphèmes grammaticaux dont
l'inventaire est relativement
réduit

Rome : **Varron** (116-27 av. JC)

tabella à 18 cases (6 cas, 3 nombres)

= une façon de trancher un débat :

puisque *domino* est aussi bien D qu'Ab, peut-on
créditer *dominus* de 6 cas?

Varron considère que l'opposition parallèle
dominae / dominā là où semblent se confondre
domino Ab et D exige qu'on les distingue.

Mais appellations à fondement sémantique :

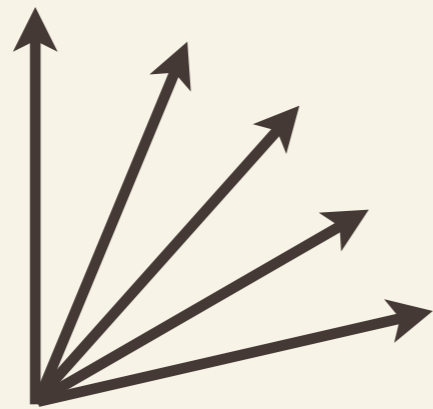
Dativus = casus dandi

Priscien (Byzance, Ve siècle)

Institutiones grammaticae

Le *nomen* = la partie du discours qui comporte des cas.

But : ramener tous les cas à l'idée de *chute*.



πτώσις → casus → падеж

Nombre de cas : 6 (mais certains grammairiens en comptent 7 (2 Ab), ou 8 (2 D)).

Ordre des cas pas aléatoire :

- N = «cas direct» parce qu'il naît le 1er (soit par «nature», soit par «convention»)
- G = 2e parce qu'il engendre les cas obliques
- D = 3e parce qu'il «convient d'avantage aux amis»
- Ac = 4e, parce qu'il «vise surtout les ennemis»
- V = 5e (et dernier en grec) parce qu'il est moins parfait que les autres : on ne peut le concevoir qu'associé à une 2e pers.
- Ab = 6e parce que propre au latin, donc rajouté aux cas grecs
- L = oublié...



Moyen-Âge

La grammaire scolastique

La grammaire est annexée par la logique

= science spéculative

non pas l'art de penser juste,
mais une métaphysique :
substance / accident

accorder grammaire et
religion : 8 parties du

discours parce que le chiffre 8
se rencontre le plus souvent
dans les Ecritures



Jean le Danois : *Summa grammaticae* (1280)

La grammaire est une **science**, donc elle est valable pour toutes les langues, malgré des différences apparentes (ex.: article en grec, pas en latin).

La grammaire suppose la *métaphysique*, qui a pour objet la recherche des principes fondamentaux applicables aux sciences particulières.

L'objet de la grammaire est une *science universelle*, immuable dans l'espace et dans le temps.



XIIIe siècle :

notion de *modus significandi* («manière de signifier»)

Ex.: le nom a pour *modus significandi* la propriété d'exprimer «la substance avec la qualité» :

dolor (nom) exprime la même *res* que *doleo* (verbe)

mais le nom désigne «la douleur» en tant que chose permanente, tandis que le verbe la désigne en tant que chose qui s'écoule.

Nom ≠ Verbe

division des *modi significandi* en :

«essentiels»

substance avec
qualité

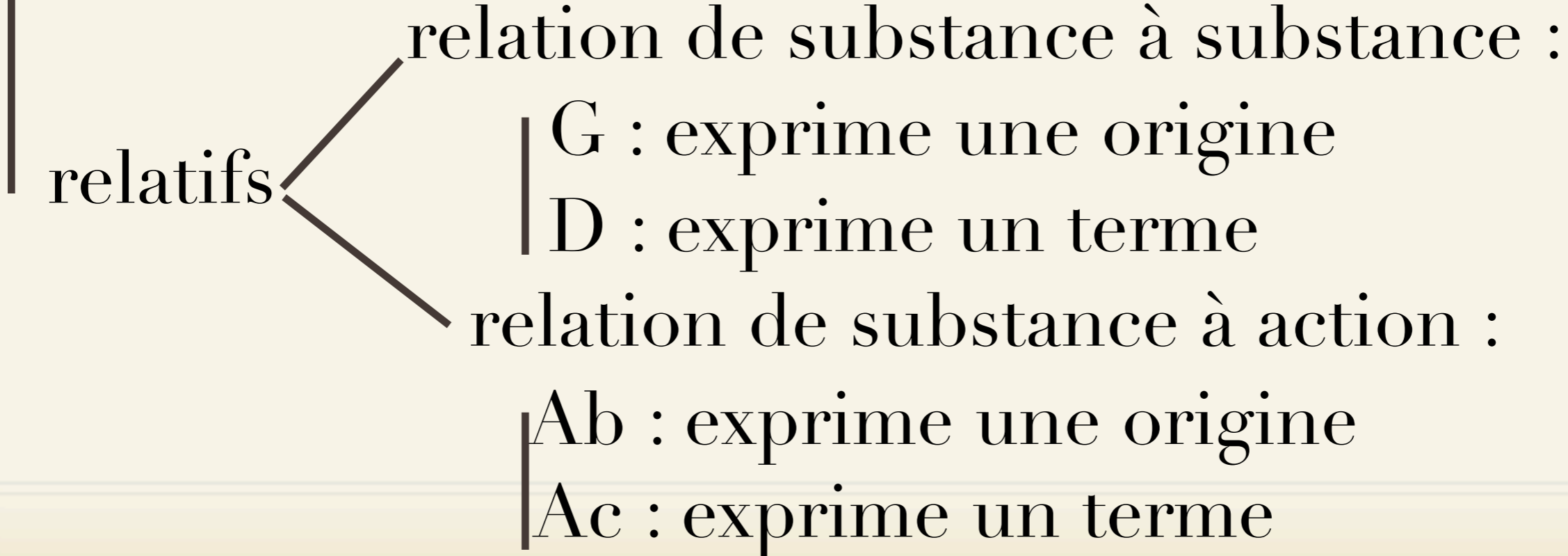
«accidentels»

nombre
genre
cas

systeme casuel d'une coherence parfaite : chaque element tire sa valeur de sa position, qui est opposition.

symetrie totale, rigueur geometrique :

Les 6 cas s'organisent en :



Principe
platonicien :

Simon le Danois *Domus grammatice*

«Pour la perfection du discours, deux choses sont nécessaires, le sujet (*suppositum*) et le prédicat (*appositum*). Le sujet est ce de quoi l'on parle. Le prédicat est ce qui est dit du sujet. *Les mots casuels ont été inventés pour exprimer le sujet, les verbes ont été inventés pour exprimer le prédicat.*»

fondement métaphysique de ce bel enchaînement
logique : la primauté de la «*substance*»

Ex.: justification de l'ordre des cas :

«Parce que la source est avant le ruisseau, la cause avant l'effet, l'origine avant ce qui en dépend, pour cela le N précède les autres cas. De même, le G est l'origine de la flexion, c'est à partir de lui que se fléchissent tous les autres, aussi précède-t-il tous les autres. Le D se rapporte à la substance, et de même que la substance est avant l'action, de même le D est avant l'Ac, qui exprime le terme de l'action; de même l'Ac précède le V parce que l'actuel précède le potentiel. De même le V précède l'Ab parce que l'intransitif précède le transitif.»

Bilan sur le Moyen-Âge :

- prééminence de la syntaxe (≠Antiquité: orthographe et morphologie)
- aucune notion de l'historicité des langues
- grammaires d'une seule langue : le latin, considérée comme suffisante (puisque toute langue doit permettre d'atteindre à la généralité)
- la grammaire = «science spéculative»: elle doit valoir pour tous ces phénomènes accidentels que sont les langues superficiellement différentes, dispersées dans le temps et dans l'espace.
+ ignorance du grec (langue des hérétiques...)

parfaite organisation logique, mais inconvenients :

- établir des lois générales à partir d'un corpus très faible d'exemples
- visée pédagogique (beaucoup de grammaires écrites *en vers*)
- soubassement métaphysique :
ex.: le sujet grammatical est aussi le sujet logique (=le support des «qualités»; mais il est en même temps le sujet «ontologique», c'est-à-dire la substance.
- pas un système hypothético-déductif, mais «catégorico-déductif» : les axiomes sont considérés comme vrais *à l'avance*...

Crise à la fin du Moyen-Âge

-> nécessité d'une double correction :

- mise en cause des cadres métaphysiques de la grammaire
- retour aux données des langues concrètes, qui sont la chair de la grammaire

à suivre...